



Business Interactif

COMPTES SOCIAUX

31 DECEMBRE 2005

Bilan + Compte de résultat
Annexes

Bilan Actif
(en milliers d'euros)

	Comptes sociaux 31/12/05			Comptes sociaux 31/12/04
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	456	-396	60	13
Autres immobilisations incorporelles	20 659	-16 414	4 245	4 030
Immobilisations corporelles				
Installations générales	0	0	0	257
Matériel de transport	9	-8	1	3
Matériel bureau et informatique	1 175	-926	249	89
Mobilier	174	-149	25	30
Autres immobilisations corporelles	0			
Immobilisations financières				
Titres non consolidés	0		0	0
Titres consolidés	6 569	-8	6 561	111
Dépôts et cautionnements	151		151	136
Autres immobilisations financières	50		50	30
Total I	29 243	-17 901	11 342	4 699
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Créances Clients	5 617	-321	5 296	4 297
Clients - Factures à établir	909		909	290
Fournisseurs débiteurs	35		35	15
Créances sociales	1		1	6
Créances de TVA	183		183	64
Autres créances sur l'Etat	30		30	30
Crédit-bail	0		0	0
Comptes courants groupe	1 413	-990	423	214
Autres débiteurs	0		0	17
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	784	0	784	869
Autres titres	5 328		5 328	7 182
Disponibilités	953		953	737
Charges constatées d'avance	169		169	130
Total II	15 422	-1 311	14 111	13 851
Charges à répartir (III)	0		0	39
Ecarts de conversion Actif (IV)	0		0	0
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV)	44 665	-19 212	25 453	18 589

Bilan Passif
(en milliers d'euros)

	Comptes sociaux 31/12/05	Comptes sociaux 31/12/04
CAPITAUX PROPRES		
Capital	596	595
Primes d'émission	25 832	25 744
Réserve légale	48	48
Réserves indisponibles	206	206
Autres réserves	0	0
Ecart de conversion	0	0
Report à nouveau	-12 410	-12 691
Résultat	1 395	577
Total V	15 667	14 479
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	92	53
Provisions pour charges	0	0
Total VI	92	53
DETTES		
Emprunts et dettes financières		
Emprunts	8	9
Concours bancaires	0	0
Intérêts courus	8	3
Dettes Fournisseurs	1 338	502
Fournisseurs - Factures non parvenues	248	171
Dettes fiscales et sociales		
Personnel et comptes rattachés	629	601
Dettes / organismes sociaux	891	699
Dette IS	0	0
Dettes de TVA	1 291	1 069
Autres dettes fiscales	129	135
Autres dettes		
Dettes sur immobilisations	3 950	0
Comptes courants	0	0
Comptes courants Groupe	107	0
Dettes diverses	30	0
Produits constatés d'avance	1 065	868
Total VII	9 694	4 057
Ecart de conversion passif	0	0
TOTAL PASSIF (V + VI + VII)	25 453	18 589

Compte de Résultat
(en milliers d'euros)

	Comptes sociaux 31/12/05	Comptes sociaux 31/12/04
Produits d'exploitation (I)		
Production vendue	14 554	11 660
Chiffre d'affaires net	14 554	11 660
<i>dont CA Export</i>	<i>2 277</i>	<i>2 466</i>
Production immobilisée	215	-
Autres produits d'exploitation	200	233
Reprises sur provisions d'exploitation	94	26
Total I	15 063	11 919
Charges d'exploitation (II)		
Sous-traitance	2 378	599
Achats	53	61
Locations	766	689
Charges externes	527	431
Autres charges externes	1 236	819
Achats et charges externes	4 960	2 599
Impôts et taxes	301	385
Charges de personnel	8 209	7 710
Dotations aux amortissements	151	313
Dotations aux provisions	146	212
Amortissements et provisions	297	525
Autres charges d'exploitation	18	45
Total II	13 785	11 264
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	1 278	655
Produits financiers (III)		
Reprises sur provisions financières	3	6
Autres produits financiers	208	143
Total III	211	149
Charges financières (IV)		
Charges d'intérêts	-	2
Dotations aux provisions financières	-	8
Autres charges financières	5	-
Total IV	5	10
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	206	139
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	1 484	794
Produits exceptionnels (V)		
Produits sur cessions d'actifs	15	1
Produits exceptionnels	33	8
Reprises sur provisions exceptionnelles	3	30
Total	51	39
Charges exceptionnelles (VI)		
Valeur nette comptable - cessions d'actifs	4	2
Charges exceptionnelles	81	210
Dotations aux provisions exceptionnelles	41	14
Total VI	126	226
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(75)	(187)
Participation des salariés aux résultats (VII)	-	-
Impôt sur les bénéfices (VIII)	15	30
Bénéfice (Perte)	1 395	577

RESULTAT NET PAR ACTION

Résultat net par action (en Euros)	31/12/05 12 mois	31/12/04 12 mois
Avant dilution ⁽¹⁾ :		
Résultat courant par action	0,124	0,067
Résultat net par action	0,117	0,049
Après dilution ⁽²⁾ :		
Résultat courant par action	0,119	0,064
Résultat net par action	0,112	0,046

(1) Calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions au cours de la période, soit 11 913 115 actions pour 2005 et 11 895 132 actions pour 2004

(2) Calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions après exercice des BSA et des BCE, soit 12 419 342 actions pour 2005 et 12 420 336 actions pour 2004

Annexe aux comptes sociaux

1. Faits Marquants de l'exercice

L'exercice 2005 est marqué par une forte progression de la rentabilité avec un résultat net de 1 394 K€, en hausse de plus de 141%. Le résultat d'exploitation progresse de façon significative (+95%) et atteint 1 278 K€ contre 655 K€, malgré une forte augmentation des charges de sous-traitance passant de 599 K€ à 2 378 K€ au cours de l'exercice. Cette hausse des charges de sous-traitance traduit la forte augmentation d'activité.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 14,5 millions d'euros contre 11,7 millions d'euros en 2004 soit une progression de 24%. La société a, d'une part développé ses grands comptes sur les différents médias du marketing interactif, et à d'autre part gagné de nombreux grands comptes et amélioré son taux de récurrence pour le porter à 85%.

Le résultat d'exploitation de la société s'élève à 1 278 K€ soit 8,8 % du chiffre d'affaires 2005, contre un résultat d'exploitation 2004 de 655 K€ à 5,6 % du chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation comprend les charges suivantes :

- la sous-traitance pour 2 378 K€ contre 599 K€ en 2004,
- les achats consommés pour 53 K€ contre 61 K€ en 2004,
- les loyers et les redevances de crédit-bail pour 766 K€ contre 689 K€ en 2004,
- les charges externes (charges locatives, entretien et maintenance, assurances) pour 527 K€ contre 431 K€ en 2004,
- les autres achats et charges externes pour 1 236 K€ contre 819 K€ en 2004
- les impôts et taxes pour 301 K€ contre 385 K€ en 2004,
- les charges de personnel pour 8 209 K€ contre 7 710 K€ en 2004,
- les dotations aux amortissements et aux provisions pour 297 K€ contre 525 K€ en 2004,
- les autres charges d'exploitation pour 18 K€ contre 45 K€.

Le résultat financier progresse au cours de l'exercice passant de 139 K€ en 2004 à 206 K€ en 2005 et traduit la politique de gestion de trésorerie.

Le résultat exceptionnel dégage une perte de 75 K€ contre une perte de 187 K€ au titre de l'exercice précédent. En 2004, la société a supporté des coûts de restructuration à concurrence de 206 K€ contre seulement 74 K€ en 2005.

La société BUSINESS INTERACTIF a acquis le 5 octobre 2005 l'intégralité des titres composant le capital de la société française WEBFORMANCE pour un montant de 6,45 millions d'euros. WEBFORMANCE est le spécialiste du référencement sur le World Wide Web en France.

En application des règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06, les agencements et installations existants au 1^{er} janvier 2005 ont été imputés sur le report à nouveau à hauteur de 257 K€. Les agencements et installations acquis après le 1^{er} janvier 2005 ont été enregistrés en charges de l'exercice pour un montant de 35 K€.

Enfin, des frais de développement ont été activés en 2005 pour un montant de 215 K€.

2. Principes Comptables – Méthodes d’Evaluation et de Présentation

Les comptes de BUSINESS INTERACTIF sont arrêtés selon les règles générales d’établissement et de présentation des comptes annuels, telles que définies dans le règlement CRC n°99-03, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de continuité de l’exploitation, de permanence des méthodes comptables et d’indépendance des exercices.

2.1 - MODIFICATION DES METHODES COMPTABLES AU COURS DE L'EXERCICE

Conformément à la législation en vigueur en France, la Société BUSINESS INTERACTIF applique depuis le 1^{er} janvier 2005, le règlement CRC 2002-10 relatif à l’amortissement et à la dépréciation des actifs.

Pour la première application de ce règlement, BUSINESS INTERACTIF a opté pour la méthode d’analyse rétrospective. Cette méthode consiste à déterminer les nouveaux plans d’amortissement (durées d’utilisation restantes à courir et mode) des immobilisations comme si les nouvelles règles avaient toujours été appliquées.

L’analyse des immobilisations, BUSINESS INTERACTIF n’a identifié aucun composant au 31 décembre 2005. Il est également apparu que, compte tenu de la nature des immobilisations figurant à l’actif des comptes, tous les éléments significatifs faisaient déjà l’objet d’un amortissement sur leur durée réelle d’utilisation.

Dans les comptes sociaux, il n’a pas non plus été constaté de différence entre la durée d’usage admise au plan fiscal et la durée d’utilisation en conséquence aucun amortissement dérogatoire n’a été au 31 décembre 2005.

Conformément à la législation en vigueur en France, la Société BUSINESS INTERACTIF applique également, depuis le 1^{er} janvier 2005, le règlement CRC 2004-06 relatif à l’évaluation et à la définition des actifs. Ainsi le solde des frais d’acquisition figurant en Charges à Répartir au 1^{er} janvier 2005, a été soldé par le compte de report à nouveau pour 39 K€.

Il est apparu également que les dépenses d’agencement immobilisés ne répondaient pas à la nouvelle définition d’un actif et, ces frais au 1^{er} janvier 2005, ont été soldés par le compte de report à nouveau pour 257 K€.

L’impact du changement de réglementation sur les capitaux propres s’élève en conséquence à (296) K€.

2.2 - ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels acquis par la société sont inscrits à l’actif du bilan de Business Interactif pour leur valeur d’acquisition ou d’apport.

2.2.1. Fonds de commerce

Les fonds de commerce acquis par l’entreprise ne font pas l’objet d’amortissement.

Cependant la société s’assure à chaque clôture d’exercice que la valeur d’inventaire de ces actifs reste supérieure à leur valeur nette comptable. Lorsque la valeur d’inventaire de ces actifs apparaît durablement inférieure à leur valeur comptable, la société comptabilise un amortissement exceptionnel afin de la ramener à leur valeur d’inventaire. Cette dernière est déterminée sur la base d’une analyse des flux de trésorerie prévisionnels actualisés des activités correspondant à ces actifs.

Les flux de trésorerie résultent d'une estimation de la direction, sur la base des tendances observées par le passé et des projections qui peuvent être raisonnablement faites sur le futur.

Le taux d'actualisation appliqué par la société est déterminé en fonction de trois éléments : le taux de rendement d'un actif sans risque (OAT 10 ans), une prime de risque fixée en fonction des caractéristiques de la société et du secteur dans lequel elle évolue, prime multiplié par un « Bêta » moyen, issu de la comparaison avec des sociétés du secteur.

Le test de perte de valeur effectué au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2005 repose sur les hypothèses suivantes :

- Une prime de risque de 8%
- Un beta risque de 1%
- OAT 10 Ans 3,1%
- Un taux d'actualisation de 11,1%
- Un taux de croissance à l'infini de 2%

La valeur de marché de FRA est estimée au 31 décembre 2005 à 4,5 millions d'euros pour une valeur nette comptable historique de 3,9 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Aucun amortissement complémentaire n'est apparu nécessaire au 31 décembre 2005.

2.2.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles (autres que celles citées ci-dessus) et corporelles correspond à la valeur d'entrée dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

2.2.2.1 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement sont analysés par la société afin de savoir si les critères d'activation sont réunis. Cette analyse vise à déterminer le contrôle que l'entreprise peut exercer sur les bénéfices économiques futurs des développements portés à l'actif et la probabilité qu'elle en bénéficie.

Pour pouvoir être activées, les dépenses de développement doivent répondre aux critères suivants :

- démonstration de la faisabilité technique du projet ;
- intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- existence d'un marché ou de son utilité en interne ;
- capacité de l'entreprise de mesurer de façon fiable les dépenses liées à l'actif incorporel.

Les frais de développement correspondant à ces critères font l'objet d'une inscription à l'actif et sont amortis sur une durée en rapport avec les avantages économiques futurs attendus.

Les amortissements sont calculés sur la durée normale de vie des biens en mode linéaire ou dégressif par application de taux homogènes au sein du Groupe:

Nature	Durée
Frais de recherche et développement	3 ans
Logiciels	1 à 2 ans
Matériel de transport	3 ans
Installations techniques	3 ans
Aménagements, agencements	5 à 10 ans
Matériel de bureau Informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans

2.3 - PRESTATIONS EN COURS A LA CLOTURE

- Contrats à exécution successive

Les prestations rendues et non facturées à la date de clôture des comptes sur les contrats de maintenance à exécution successive (type « webmastering ») sont évaluées en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Elles sont enregistrées en chiffre d'affaires et sont présentées au bilan en factures à établir, sur le poste « clients et comptes rattachés ».

Les prestations facturées mais non encore totalement exécutées sont déduites du chiffre d'affaires facturé et sont portées au passif du bilan à la rubrique « produits constatés d'avance » du poste « autres dettes et comptes de régularisation ».

- Contrats à long terme traités au forfait

Ces contrats sont caractérisés par un engagement en termes de prix, de conformité et de délai. Les contrats à long terme de ce type et dont l'exécution se poursuit au-delà de l'exercice sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement lorsque les éléments suivants sont réunis :

- le montant du contrat peut être évalué de façon fiable,
- le pourcentage d'avancement du projet peut faire l'objet d'une évaluation lors de l'arrêté des comptes,
- les temps d'étude et les coûts peuvent être identifiés de façon fiable.

Dans cette méthode, les produits correspondant au contrat sont pris en compte en fonction du pourcentage estimé d'avancement du projet à la date de l'arrêté des comptes. Cette estimation repose sur les procédures en vigueur dans le groupe, notamment grâce à l'organisation comptable suivante :

- L'application spécifique Intranet, développée en interne, dans laquelle sont saisis les time-sheets mensuels de tous les collaborateurs. Elle permet le suivi individuel des temps passés par projet Client et donc à la fois l'avancement de chaque projet et son coût de revient ;
- Le logiciel standard CEGID, interfacé avec l'Intranet, utilisé pour la détermination du chiffre d'affaires, des encours et de la marge brute mensuels. La facturation mensuelle (émission des factures Clients) est également établie sur CEGID.

L'ajustement par rapport à la facturation émise à la date de clôture est réalisé par l'intermédiaire de factures à établir ou de produits constatés d'avance. L'évaluation du taux d'avancement des encours est basée sur un prix de revient estimé sur l'affaire, déterminé sur la base des coûts horaires de chaque collaborateur, plus les coûts directs identifiables rattachés à l'affaire.

Par ailleurs, lorsque le montant des coûts prévisibles pour l'achèvement d'un contrat risque de faire apparaître une perte à terminaison, une provision pour risque est constituée en fonction de la perte probable à la clôture de l'exercice.

2.4 - CREANCES ET DETTES

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'un actif est inférieure à sa valeur comptable.

En particulier, pour l'appréciation de la valeur d'inventaire des postes clients, les soldes dus à la clôture font l'objet d'un examen individuel et les provisions nécessaires sont constatées s'il apparaît un risque de non recouvrement.

Les dettes et créances libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros, au taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les écarts de conversion résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises sont enregistrés en résultat financier.

2.5 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. A la clôture de l'exercice, un passif est comptabilisé si l'obligation existe à cette date et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Si elle satisfait aux conditions de comptabilisation d'un passif, une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont le montant ou l'échéance ne peut être fixé de façon précise. Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Les provisions pour risques et charges sont revues à chaque date d'établissement des comptes et ajustées pour refléter la meilleure estimation à cette date. Les dispositions relatives à l'évaluation des provisions pour risques et charges à leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité s'appliquent à leur évaluation postérieure. Les provisions pour risques et charges sont rapportées en totalité au résultat quand les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister, c'est-à-dire soit quand l'entité n'a plus d'obligation, soit quand il n'est plus probable que celle-ci entraînera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente de la part du tiers.

2.6 – AVANTAGES POSTERIEURS A L'EMPLOI

Les régimes à cotisations définies sont les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au titre desquels le Groupe Business Interactif verse des cotisations définies à une société d'assurance ou fonds de pension externes. Les cotisations sont versées en contrepartie des services rendus par les salariés. Elles sont enregistrées en charges lorsqu'elles sont encourues au même titre, par exemple, que les traitements et salaires. Les régimes à cotisations définies, ne recèlent pas d'engagement futur pour le Groupe. Ils ne donnent donc pas lieu à constitution de provision.

Les régimes à prestations définies concernent les avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires pour lesquelles le groupe Business Interactif est engagé. Ces engagements font l'objet d'un calcul de provision, effectué en estimant le montant des avantages que les employés auront accumulés en contrepartie des services rendus.

Au sein du Groupe, les régimes à prestations définies concernent principalement le régime des indemnités de départ à la retraite.

Les prestations ainsi calculées sont actualisées et comptabilisées au bilan.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée, conformément aux règles de comptabilisation et d'évaluation prévues par la recommandation n°: 2003-R.01 du 1er avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité, en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Cette recommandation est conforme à la norme IAS 19 « avantages au personnel »

Le principe de calcul repose sur la Loi n° 2003-775 du 21 août 2003 portant sur la réforme des retraites et qui prévoit, d'une part, l'allongement de la durée de cotisation des salariés pour obtenir une retraite à taux plein, et qui, d'autre part, modifie les modalités de départ à la retraite.

En cas de départ volontaire, la loi ne permet plus au salarié de partir avant l'âge de 60 ans sauf pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes et ayant une longue carrière et certaines personnes handicapées.

En cas de mise à la retraite par l'employeur la nouvelle loi prévoit que l'employeur ne pourra plus mettre à la retraite un salarié avant l'âge de 65 ans, sauf dans le cadre d'un accord collectif et en contrepartie d'embauche ou de formation professionnelle, négociées avant le 1er janvier 2008 ou si le salarié bénéficie d'une convention de préretraite.

La société Business Interactif a appliqué pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2005 les méthodes identiques à celles de la clôture précédente : elle a notamment utilisé l'hypothèse d'un départ en retraite à l'initiative de l'employeur, c'est-à-dire à l'âge de 65 ans, pour évaluer le montant de l'engagement qui s'élève 31,9 K€ au 31 décembre 2005.

Hypothèses et taux retenus au 31/12/2005 :

Hypothèses 12/2005	
Taux	
▪ Taux d'actualisation	3.45% OAT 10 ans
▪ Taux de croissance des salaires (cadres et non cadres)	1,84% Indice Syntec
Age de Départ en retraite	65 ans
Tables	
▪ Taux de mortalité	Table INSEE TD 88-90 / TV 88-90

2.7 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel comprend les produits et les charges résultant d'événements ou d'opérations distincts des activités ordinaires du groupe.

2.8 - RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé en tenant compte du nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat après dilution, les instruments financiers dilutifs ou potentiellement dilutifs sont considérés comme émis au début de l'exercice ou à la date de leur émission.

Le résultat dilué par action est calculé en retenant l'ensemble des instruments donnant un accès différé au capital de la société.

La dilution est déterminée instrument par instrument, compte tenu des conditions existant à la date de clôture. Par ailleurs, le résultat net est ajusté afin d'éliminer les effets financiers nets d'impôt correspondant aux instruments dilutifs.

Les fonds sont pris en compte prorata temporis lors de l'année d'émission des instruments dilutifs et au premier jour de l'exercice pour les années suivantes.

3. Notes sur le bilan

3.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Mouvements de l'exercice	Valeurs au 31/12/04	Acqui- sitions	Cessions – virements	Valeurs au 31/12/05
Frais d'augmentation de capital	74			74
Frais de recherche et développement	0	215		215
Dépôt de marque	35	1		36
Fonds de commerce	20 319	8		20 327
Logiciels	384	71		455
Dépôt Nom de domaine	8			8
Valeurs brutes	20 820	295	0	21 115
Amortissements frais d'Ets	74			74
Amortissements des frais de R & D	0	8		8
Amortissements Fonds de commerce	16 332			16 332
Amortissements logiciels et marques	371	25		396

Amortissements	16 777	33		16 810
Valeurs nettes	4 043	262	0	4 305

La société a acquis des éléments incorporels et un logiciel auprès de la société en liquidation SCREENY MEDIA pour 60 K€.

Les frais de développement immobilisés au cours de l'exercice correspondent aux projets suivants :

- Endeca : Moteur de règle et de search pour 63,8 K€
- BI commerce : Développement de boutique en ligne pour 46,9 K€
- BI commerce Java : Développement de boutique en ligne pour 24,7 K€
- ACTIV TV : Développement d'activation d'écran sur des lieux de vente 30 K€
- BI Content Management : Développement d'outil d'administration de site pour 24,2 K€
- MASSMarket : Logiciels d'envoi d'emails pour 13,1 K€
- Offre Search : Développement d'outil de search marketing pour 12,2 K€

3.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Mouvements de l'exercice	Valeurs au 31/12/04	Acqui- sitions	Cessions – virements (1)	Valeurs au 31/12/05
Installations, agencements, aménag .	953		953	0
Matériel de transport	35	1	27	9
Matériel de bureau, mobilier	1 084	274	9	1 349
Valeurs brutes	2 072	275	989	1 358
Amortissements install., agencet,	696		696	0
Amortissement mat. de transport	32	4	27	9
Amortissement mat. de bureau & info	965	114	5	1 074
Amortissements	1 693	118	728	1 083
Valeurs nettes	379	157	261	275

(1) les dépenses d'agencement ne répondent pas à la nouvelle définition d'un actif et ces frais ont été soldés par le compte de report à nouveau pour 258 K€.

3.3 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Mouvements de l'exercice	Valeurs au 31/12/04	Augmen- tations	Cessions - virements	Valeurs au 31/12/05
Titres de participation (1)	119	6 450		6 569
Créances rattachées à des particip.	0			0
Autres immobilisations financières (2)	166	45	10	201
Valeurs brutes	285	6 495	10	6 770
Provisions pour dépréciation	(8)			(8)
Valeurs nettes	277	6 495	10	6 762

(1) L'augmentation des titres de participation au cours de l'exercice correspond à l'acquisition de la totalité des titres de la société WEBFORMANCE SA, soit 2 500 actions de valeur nominale de 15,24 €.

(2) Les dépôts et cautionnements sont comptabilisés en «Autres immobilisations financières» et représentent les loyers versés à titre de dépôt de garantie au bailleur du site d'exploitation.

3.4 - CREANCES CLIENTS

	31/12/05	31/12/04
Clients	5 184	4 215
Clients Douteux	433	340
Clients – Factures à établir	909	290
Total brut	6 526	4 845
Provision pour dépréciation	(321)	(258)
Total net	6 205	4 587

Les créances ne portent pas intérêt et sont en général payable de 30 à 90 jours. Elles n'ont pas à être actualisées.

3.5 - AUTRES CREANCES

	31/12/05	31/12/04
Créances de TVA	183	64
Autres créances sur l'Etat	30	30
Comptes courants groupe - Brut	1 413	1 211
Divers	36	38
Total brut	1 662	1 343
Provision pour dépréciation	(990)	(997)
Total net	672	346

3.6 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

	Montants bruts	A moins d'un an	à plus d'un an	à plus de 5 ans
Actif immobilisé :				
Autres immobilisations financières	201	147	4	50
Actif circulant :				
Avances et acomptes versés				
Clients et comptes rattachés	6 526	6 511	15	
Autres créances	1 662	1 662		
Comptes de régularisation	169	169		
Total des créances	8 558	8 489	19	50
Dettes financières	16	16		
Dettes fournisseurs	1 586	1 586		
Dettes fiscales et sociales	2 940	2 940		
Autres dettes (1)	4 087	4 087		
Comptes de régularisations	1 065	1 065		
Total des dettes	9 694	9 694	0	0

(1) Le poste « autres dettes » comprend la dette résiduelle à l'égard des actionnaires de Webformance pour un montant de 3 950 K€ dont le paiement est prévu sur le premier semestre 2006.

3.7 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

A la date du 31 décembre 2005, la valeur de marché des valeurs mobilières en portefeuille s'élève à 9 328 milliers d'euros. Ces valeurs mobilières de placement se décomposent de la manière suivante :

	Valeur historique	Provision pour dépréciation	Valeur comptable 31/12/05	Valeur de marché
Actions propres Business Interactif	784		784	4 000
OPCVM court terme	5 328		5 328	5 328
Total	6 112		6 112	9 328

Le poste Valeurs Mobilières de Placement comprend les actions Business Interactif acquises dans le cadre des programmes de rachat d'actions propres autorisés par les assemblées générales.

L'assemblée générale mixte du 30 juin 2005 a autorisé le renouvellement d'un programme de rachat d'actions propres. Le tableau ci-après résume les caractéristiques du programme de rachat d'actions en vigueur sur l'exercice 2005 :

<u>Visa AMF du précédent programme:</u>	Date de délivrance : 12 mars 2004 Numéro de visa :04-149 Autorisation par l'AGM du 19 décembre 2003
<u>Nouveau programme :</u>	Autorisation de l'AGM du 30 juin 2005, décision de lancement effectif par le conseil d'administration du 30 juin 2005.
<u>Programme de rachat :</u>	<ul style="list-style-type: none">- Titres concernés : actions- Part de rachat maximale du capital autorisée par l'Assemblée Générale du 30 juin 2005 : 10% du capital soit 1 189 646 actions. Compte tenu des actions déjà détenues par la société à la date d'expiration du précédent programme, le 18 juin 2005, soit 612 137 (5,15 %), rachat maximal de 577 509 actions, soit 4,85 % du capital.- Prix maximum d'achat autorisé : prix d'achat unitaire maximum fixé à 8 €, soit un montant total maximum de 4 620 072 €.- <u>Objectifs par ordre de priorité décroissant :</u><ul style="list-style-type: none">o Conserver les titres et les remettre ultérieurement en paiement ou à l'échange, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe : maximum 50% du programme,o assurer la liquidité et animer le marché de l'action Business Interactif par un prestataire de services d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'AMF : maximum 20% du programme,o attribuer les titres aux salariés et dirigeants du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi (options d'achat d'actions, participation des salariés, attribution gratuite d'actions) : maximum 20% du programmeo remettre des actions à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital, dans le respect de la réglementation en vigueur, maximum 5% du programme,o procéder à leur annulation par voie de réduction du capital dans les limites fixées par la loi, cet objectif ayant été autorisé par la 12^{ème} résolution de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2005 statuant dans sa forme extraordinaire, maximum 5% du programme ,- Durée du programme : 18 mois à compter de l'assemblée générale du 30 juin 2005, soit jusqu'au 30 décembre 2006.

La société a utilisé au cours de l'exercice 2005 l'autorisation de racheter ses propres titres dans le cadre du programme de rachat d'actions. A la date du 31 décembre 2005, Business Interactif détient 589 137 actions propres, soit 4,95 % du capital, se répartissant comme suit :

- dans le cadre du contrat de liquidité, Business Interactif détient 8 000 actions au 31 décembre 2005. Aux fins de régulariser le cours de bourse sur l'exercice, la société a racheté sur l'exercice 370 911 actions au prix moyen de 4,17 euros et vendu 425 606 actions au prix moyen de 3,98 euros ;
- par ailleurs, la société a transféré 30 000 de ses actions, au prix moyen de 3,08 euros par action hors frais de courtage au profit du contrat de liquidité. Dans ce cadre, la société n'a procédé à aucune vente et aucun achat et détient 581 137 actions au 31 décembre 2005.

Au 31 décembre 2005, la valeur de marché des 589 137 actions Business Interactif est de 4 000 milliers d'euros, soit 6,79 euros par action correspondant au cours de clôture du 31 décembre 2005.

3.8 - CAPITAUX PROPRES

Le capital social s'élève au 31 décembre 2005 à 595 655,75 euros. Il est divisé en 11 913 115 actions d'une seule catégorie de 0,05 euro chacune.

Analyse de la variation des capitaux propres :

	Note	Capital	Primes	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Situation au 31 déc. 2002		555	40 967	(11 248)	(5 554)	24 719
Affectation du résultat N-1			(3 918)	(1 636)	5 554	-
Exercice de BSPCE	(1)	6	32			38
Distribution partielle des primes d'émission	(2)		(10 680)			(10 680)
Constitution de réserves indisponibles	(3)		(827)	827		-
Résultat de l'exercice					290	290
Situation au 31 déc. 2003		561	25 574	(12 057)	290	14 367
Affectation du résultat N-1				290	(290)	-
Exercice de BSPCE	(4)	33	170			204
Utilisation de réserves indisponibles	(5)			(669)		(669)
Résultat de l'exercice					577	577
Situation au 31 déc. 2004		594	25 744	(12 436)	577	14 479
Affectation du résultat N-1				577	(577)	-
Exercice de BSPCE	(6)	1	89			90
Utilisation de réserves indisponibles						-
Résultat de l'exercice					1 395	1 395
Changement de méthodes	(7)			(296)		(296)
Situation au 31 déc. 2005		595	25 574	(12 057)	1 395	29 015 668

- (1) Conseils d'administration du 27 février 2003 et du 28 octobre 2003 : création de respectivement 47 000 et 77 000 actions nouvelles au prix d'émission de 0,305 euro soit une prime d'émission de 0,255 euro/action
- (2) Assemblée générale du 26 juin 2003 : décision de distribution de 1 € par action
- (3) Conseil du 18 juillet 2003: constitution de réserves indisponibles aux fins de préserver les droits au versement de 1 € par action des titulaires de BSA et BSPCE qui exerceraient leurs bons ultérieurement à la date du 26 juin 2003.
- (4) Conseils d'administration du 4 février 2004 et du 29 avril 2004 : création de respectivement 660 000 et 7 000 actions nouvelles au prix d'émission de 0,305 euros soit une prime d'émission de 0,255 euros/actions.
- (5) Utilisation des réserves indisponibles au profit des titulaires de BSPCE, en accord avec la décision du Conseil d'Administration du 18 juillet 2003.
- (6) Conseils d'administration du 18 novembre 2004 et du 1^{er} juillet 2005 : création de respectivement 75 000 et 97 000 BSPCE.
- (7) Modification des méthodes comptables des charges à répartir (annulation) pour 39 K€ et annulation des dépenses d'agencements existants au 1^{er} janvier 2005 pour 258 K€.

3.9 - INSTRUMENTS FINANCIERS LIES AU CAPITAL

L'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 1999 a décidé l'émission de 44 650 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE N°1), donnant chacun droit à la souscription

d'une action d'une valeur nominale de 2 francs. Les derniers BCE exerçables au titre de ce plan, soit 667 000 bons, ont été exercés sur l'exercice 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 1999 a décidé l'émission de :

- 5 000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE N°2), donnant chacun droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale de 2 francs ; ce plan n'est plus exerçable au 31 décembre 2002 ;
- 5 000 bons de souscription d'actions (BSA N°1), deux de ces bons donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale de 2 francs. Ce plan n'est plus exerçable au 31 décembre 2004 ;

L'assemblée générale extraordinaire du 28 mars 2000 a décidé l'émission de 5 110 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE N°3), donnant chacun droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale de 2 francs.

L'assemblée générale mixte du 17 avril 2000 ayant décidé la division par vingt de la valeur nominale de l'action, et la conversion du capital en euros, chaque bon de souscription de part de créateur d'entreprise des plans BCE N°1, BCE N°2 et BCE N°3 donne désormais droit à la souscription de 20 actions d'une valeur nominale de 0,05 euro.

L'assemblée générale mixte du 17 avril a également décidé l'émission de 15 000 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE N°4), donnant chacun droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale de 0,05 euro.

L'assemblée générale mixte du 21 décembre 2000 a décidé l'émission de 190 750 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BCE N°5), donnant chacun droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale de 0,05 euro.

A l'occasion de la fusion-absorption de la société Full Resource Associates, approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 30 novembre 2001, les 32 538 BCE émis par Full Resource Associates, qui donnaient chacun droit à la souscription d'une action Full Resource Associates au prix de 58,82 francs, ont été transformés en 72 224 BCE (BCE N°6) donnant chacun droit à la souscription d'une action Business Interactif au prix de 4,04 euros.

L'assemblée générale du 28 juin 2002 a délégué au conseil d'administration le pouvoir d'attribuer jusqu'à 500 000 BCE (BCE n°7) à des salariés de la société, bons donnant droit chacun à la souscription de 1 action au prix de 0,95 €. Le conseil d'administration du 27 juin 2003, faisant usage de cette délégation, a décidé l'émission de 115 000 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise.

L'assemblée générale du 19 décembre 2003 a délégué au conseil d'administration le pouvoir d'attribuer jusqu'à 400 000 BCE à des salariés de la société. Le Conseil d'Administration du 18 novembre 2004 faisant usage de cette délégation, a décidé l'émission de 105 000 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise (BCE n°8). Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2004, faisant également usage de cette délégation, a décidé l'émission de 295 000 BCE supplémentaires (BCE n°9).

Sur l'exercice 2004, 667 000 BCE issus de l'émission de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet 1999 ont été exercés au prix d'émission de 0,305 euros (plan n°1), induisant une prime d'émission de 0,255 euros par actions

L'assemblée générale du 30 juin 2005 a délégué au conseil d'administration le pouvoir d'attribuer jusqu'à 400 000 BCE à des salariés de la société. Le Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2005

faisant usage de cette délégation, a décidé l'émission de 97 000 bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise (BCE n°10).

Pour exercer le droit relatif aux BCE, chaque titulaire doit être salarié de la Société à la date d'exercice de ce droit. Compte tenu d'un certain nombre de départs intervenus au cours de l'exercice, le nombre potentiel d'actions initial se trouve diminué du nombre d'actions dont l'émission aurait résulté de l'exercice des droits attachés aux BCE détenus par les salariés ayant quitté la Société.

A la date d'arrêté des comptes, il existe cinq plans de BCE en vigueur. Le nombre de bons en circulation liés à ces plans et le nombre d'actions pouvant résulter de leur exercice se présente comme suit :

	BCE N°6	BCE N°7	BCE N°8	BCE N°9	BCE N°10	Total
Nombre de bons	72 224	115 000	105 000	295 000	97 000	684 224
Nombre potentiel d'actions initial	72 224	115 000	105 000	295 000	97 000	684 224
Nombre d'actions émises sur exercice des bons	-	-	-	-	-	-
Nombre potentiel d'actions encore exerçables	4 227	35 000	75 000	295 000	97 000	506 227
Prix de souscription d'une action	4,04 €	0,95 €	1,59€	1,55 €	2.42 €	
Début de la période d'exercice	31/01/04	27/06/06	18/11/07	18/12/04	01/07/2008	

L'exercice des droits attachés à la totalité des BCE en circulation conduirait à une augmentation des capitaux propres à hauteur de 861 milliers d'euros.

3.10 - Provisions pour risques et charges

	31/12/04	Dotations	Reprises	Utilisations	31/12/05
Provisions pour risques	53	40	1		92
Provisions pour charges	-	-	-	-	-
Total	53	40	1		92

Les provisions constatées au 31 décembre 2005 sont constituées essentiellement des risques prud'hommaux et du risque sur le redressement fiscal en cours.

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des exercices clos 31 décembre 2002 et 31 décembre 2003 et a provisionné la partie des redressements acceptés. La provision comptabilisée correspond à l'intégralité du solde à payer.

3.11 - DETTES FINANCIERES

	31/12/05	31/12/04
Emprunt	-	-
Dépôts de garantie reçus	8	9
Concours bancaires	-	-
Intérêts courus à payer	8	3
Total	16	12

3.12 - DETTES FISCALES ET SOCIALES

	31/12/05	31/12/04
Personnel et comptes rattachés	629	601
Dettes / organismes sociaux	891	699
Dettes de TVA	1 291	1 204
Autres dettes fiscales	129	
Total	2 940	2 504

L'ensemble des dettes d'exploitation présente une échéance à moins d'un an.

3.13 - COMPTES DE REGULARISATION

Produits et charges imputables à un autre exercice

	31/12/05
Produits constatés d'avance	1 065
Charges constatées d'avance	169

Les produits constatés d'avance sont constitués de la part excédentaire de la facturation par rapport à l'exécution sur les contrats à forfait en cours à la date de clôture.

Les charges constatées d'avance se rapportent principalement aux loyers et charges du premier trimestre 2006, ainsi qu'à divers contrats d'abonnement.

Charges à payer et produits à recevoir

	31/12/05
Clients – Factures à établir	909
Avoirs à recevoir	35
Produits à recevoir	944
Fournisseurs – Factures non parvenues	248
Dettes fiscales & sociales	1 520
Charges à payer	1 768

4. Notes sur le compte de résultat

4.1 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition par zone géographique

	31/12/05		31/12/04	
France	12 399	85%	9 196	78,9%
Etranger	2 155	15%	2 464	21,1%
Europe	1 611	11%	1 969	16,8%
Amériques	376	3%	251	2,2%
Asie	168	1%	244	2,1%
Total	14 554	100 %	11 660	100 %

Répartition par nature de prestation

	31/12/05		31/12/04	
Conception de systèmes d'information	6 797	47%	4 996	42,8%
Maintenance évolutive	5 633	39%	6 071	52,1%
Autres prestations	2 124	14%	593	5,1%
Total	14 554	100%	11 660	100%

4.2 –ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER

	31/12/05	31/12/04
Produits financiers nets	208	143
Gains de change nets	-	-
Autres produits et charges financiers	(2)	(4)
Résultat financier	206	139

4.3 - ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

	31/12/05	31/12/04
Résultat sur cession d'actifs corporels	11	(1)
Coût de restructuration	(74)	(206)
Dotations et reprises aux amortissements exceptionnels sur les actifs incorporels	-	-
Autres produits et charges	(12)	20
Résultat exceptionnel	(75)	(187)

Les coûts de restructuration de l'exercice sont exclusivement constitués de charges de personnel exceptionnelles (74 K€ bruts, 49 K€ nets d'IS), engendrées dans le cadre du départ de certains salariés.

4.4 – VENTILATION DE LA CHARGE D'IMPOT

	Résultat Avant Impôt	Impôt	Résultat Net
Résultat Courant	1 484		1 484
Résultat Exceptionnel	-75		-75
Participation des salariés			0
Impôt forfaitaire annuel		-15	-15
Crédit impôt recherche			0
Crédit impôt formation			0
Total	1 410	-15	1 395

5. Autres informations

5.1 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Données en milliers d'euros

Dénomination Siège social	Val. Brute des titres	Provis- ion sur titres	Capital	Capitaux propres	Q/P détenue	Divi- dendes	Prêts, avances	Chiffre d'affaires	Résultat
Filiales (plus de 50%)									
Business Interactive Inc 324 East 51 st Street New York 10022 - United States (exercice clos le 31/12/05)	8	8	7	(988)	100%	-	970	297	140
Nihon BI 2-8-7, Ebisu-Nishi, Shibuya-ku Tokyo 150-0021 - Japan (exercice clos le 31/12/05)	111	-	72	164	100%	-	221	429	6
Webformance 9 rue Maurice Grandcoing 94207 Ivry sur Seine	6 450	-	38		100%	-	-	2 558	708

Au 31 décembre 2005, une provision pour dépréciation d'un montant de 990 K€ a été comptabilisée sur le compte courant de Business Interactive Inc, afin de tenir compte de la situation nette négative de cette filiale.

5.2 - OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES

	BI Inc	BI Nihon	Webforma nce
<i>Bilan actif</i>			
Immobilisations financières brutes	111	8	6 450
Provisions sur immobilisations financières	-	(8)	-
Créances clients	20	29	-
Compte courant	970	328	-
Provision sur compte courant	990	-	-
<i>Bilan passif</i>			
Dettes fournisseurs	1	2	34-
Compte courant	-	107	-
<i>Compte de résultat</i>			
Chiffre d'affaires	297	429	
Autres produits d'exploitation			
Charges d'exploitation	1	7	19
Produits financiers	31	5	-
Charges financières	-	-	-

5.3 - REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

La rémunération des membres des organes de direction s'est élevée à 620 milliers d'euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

5.4 - EFFECTIF PAR CATEGORIES DE PERSONNEL

A la clôture de l'exercice, les effectifs de la société se répartissent comme suit :

Catégories	31/12/05	31/12/04
Cadres	153	102
Employés	18	21
Total	171	123

5.5 - INFORMATION SUR LA SITUATION FISCALE DIFFEREE OU LATENTE

Nature	Début d'exercice	Variation	Fin d'exercice
Décalages temporaires certains			
• Organic	16	5	21
• Charges à répartir	(39)	39	0
Actif d'impôts latent	(23)	44	21
Eléments à imputer			
• Déficit reportables	2 061	(1 206)	855

Par convention : charges/(produits) ; actifs/(passifs)

Par ailleurs, les actifs incorporels inscrits en comptabilité à la clôture de l'exercice ont été apportés à Business Interactif lors des opérations de fusions-absorptions de FRA et Freeman, opérations qui ont été placées sous le régime spécial des fusions prévu aux articles 210 A et 210 B du Code Général des Impôts. Le montant total des plus values en sursis d'imposition constatées lors de ces opérations s'établit à 20 319 K€. Depuis les opérations d'apport, ces éléments incorporels ont fait l'objet de dépréciations exceptionnelles d'un montant total de 16 332 K€ qui n'ont pas été déduites fiscalement.

6. Engagements hors bilan

6.1 - CREDIT-BAIL

En milliers d'euros

Immobilisations en crédit bail	Matériel de bureau Crédit bail	Véhicules Location financière	Total
Coût d'entrée :	345	287	632
Amortissements :			
Au cours de l'exercice	-	27	27
Cumulées	345	247	592
Valeurs nettes :	-	40	40
Engagements de crédit bail	Matériel de bureau Crédit bail	Véhicules Location financière	Total
Redevances payées :			
Au cours de l'exercice	1	47	48
Cumulées	33	262	295
Redevances restant à payer :			
A moins d'un an	-	43	43
A plus d'un an et moins de cinq ans	-	63	63
A plus de cinq ans	-	-	-
Valeur résiduelle de rachat	-	-	-

6.2 - INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE

Les engagements hors bilan en matière d'indemnité de départ à la retraite, calculés conformément à la méthode de calcul exposée ci-dessus au paragraphe « Principes comptables », s'élèvent à 30 819 € au 31 décembre 2005.

6.2 – DROIT INDIVIDUEL A FORMATION

Tous les employeurs sont tenus de concourir au développement de la formation professionnelle continue en participant chaque année au financement d'actions de formation.

Depuis 2004, les salariés bénéficient d'un droit individuel à la formation. Les droits non utilisés sont cumulables.

Au 31 décembre 2005, le nombre d'heures acquises par les salariés au titre du droit individuel à la formation s'élève à 2 603 heures.

6.2 – AUTRES ENGAGEMENTS

La société a mentionné tous les engagements hors bilan significatifs selon les normes comptables actuellement en vigueur.

6.3 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Signature d'un protocole d'acquisition - Ibase

Business Interactif a signé le 20 mars 2006 un protocole d'acquisition de la totalité du capital de I BASE, société spécialisée dans le domaine des bases de données d'adresses électroniques.

Cette société a développé une offre puissante en marketing de prospection, de fidélisation et de promotion sur Internet.

Elle occupe aujourd'hui la place de leader dans cette activité avec plus de 15 millions de personnes référencées grâce à son réseau de sites partenaires : Alice (Tiscali), Allo ciné, Lycos, Boursorama, Meilleurtaux, Assurland, au féminin.com, etc. Sur ces 15 millions d'adresses référencées, IBase en détient des adresses en propre.

La société a réalisé un chiffre d'affaires sur l'exercice 2005 d'environ 5,5 millions d'euros en croissance de plus de 60% par rapport à 2004 sur l'activité publicité et e-mailing.

Elle compte un large nombre de clients parmi lesquels de grandes références telles que : Adomos, CIC, Finaref, Garnier, GMF, L'Oréal, Médecins sans Frontières, Pierre et Vacances, SNCF, la SOFRES, Unilever...

Cette opération s'inscrit parfaitement dans la stratégie de développement de Business Interactif qui déploie une plateforme complète de services innovants en publicité et marketing interactifs.

L'opération sera soumise à l'approbation des actionnaires de Business Interactif à l'occasion de son assemblée générale.

Coût de restructuration

Suite à l'acquisition de Webformance aucun coût de restructuration n'est envisagé.

Signature d'un bail commercial pour le nouveau siège social de Business Interactif

La société a contracté avec les sociétés Carimmo S.N.C. et Valeur Pierre Epargne un bail commercial pour son nouveau siège social au 131 avenue Charles de Gaulle à Neuilly, pour une durée de 9 ans. La superficie du siège social est de l'ordre de 4 000 m².

Le bail prend effet à compter du 1^{er} mars 2006 et les premiers paiements de loyer interviendront à compter du 1^{er} octobre 2006 dans la mesure où le Groupe a négocié une franchise de loyer de 7 mois à compter de la date d'effet du bail.

Il a été convenu entre les parties que dans l'hypothèse où la Société souhaiterait prendre congé à l'issue de la première période triennale, la Société s'engage d'ores et déjà à verser de manière irrévocable au bailleur une somme correspondant à 15 mois de loyer HT de la quatrième année.

Le loyer fixe hors indexation s'élève à € 412 320 et automatiquement reindexé à la date anniversaire de la prise d'effet du bail sur la base de l'indice du 3^{ème} trimestre 2005, soit 1 278. Au loyer fixe annuel vient s'ajouter des loyers progressifs en fonction des 6 années à venir. La première indexation interviendra le 1^{er} mars.

Un dépôt de garantie de € 382 060 a été versé à la date de signature du bail et correspond à 3 mois de loyer HT.

Coût du déménagement et de remise en état des locaux

A la date d'élaboration des états financiers consolidés, les coûts de déménagement et de remise en état des locaux sont estimés sur la base d'une fourchette comprise entre € 30 000 à € 50 000. Dans cette enveloppe n'est pas pris en compte les dépenses d'investissement à venir pour aménager le siège social.

Tableau de financement	2 005	2 004
Résultat de l'exercice	1 395	577
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation</i>		
Dotations d'exploitation	297	508
Reprises d'exploitation	(94)	(26)
Dotations/reprises financières	(3)	2
Dotations/reprises exceptionnelles	38	(15)
Produits de cession	(15)	1
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts	1 618	1 047
Impôts versés	15	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	1 633	1 047
Impôts versés	(15)	
<i>Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exploitation</i>		
Clients	(1681)	2
Autres créances	(319)	261
Avances et acomptes	-	-
Dettes fournisseurs	913	(346)
Dettes fiscales et sociales	436	49
Autres dettes	30	(3)
Provision pour risques et charges	39	
Charges à répartir	39	
CCA	(39)	211
Comptes de régularisation – Passif	197	688
Cash flow liés à la variation du BFR	(385)	862
CASH FLOWS D'EXPLOITATION (1)	1 233	1 909
Acquisitions d'immobilisations corp et incorp	(355)	(142)
Cessions d'immobilisations corp. et incorp.	15	1
Variation des immobilisations financières	(6 485)	(6)
<i>Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'investissement</i>		
Variation des dettes sur immobilisations	3 950	
CASH FLOWS D'INVESTISSEMENT (2)	(2 875)	(147)
Encaissement sur augmentation de capital	88	203
Rachats et reventes d'actions propres		
Primes d'émission/Dividendes versés		(669)
Variation des dettes financières	4	5
Variation des capitaux propres liés au changement comptable	(281)	
Variation du compte courant	107	54
CASH FLOWS DE FINANCEMENT (3)	(82)	(407)
VARIATION DE TRESORERIE (1)+(2)+(3)	(1 724)	1 355
Disponibilités à l'ouverture	737	1 764
Valeurs mobilières de placement	8 054	5 672
Découverts bancaires à l'ouverture		
TRESORERIE A L'OUVERTURE (4)	8 791	7 436
Disponibilités à la clôture	953	737
Valeurs mobilières de placement	6 112	8 054
Découverts bancaires à la clôture		
TRESORERIE DE CLOTURE (5)	7 065	8 791
VARIATION TRESORERIE (5) - (4)	(1724)	1 355